

RESEAU .....  
(ou association, institution, établissement)

## ADHESION 2024

NOM : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mail : .....

- *Je soussigné, m'engage à respecter les valeurs et engagements de la charte des réseaux du bassin sanitaire Alésien*

Signature :

Date :

---

### La personne est au cœur des préoccupations des professionnels

- Toute personne a droit à des soins de qualité sans discrimination aucune.
- Toute personne dispose d'un droit inaliénable à la confidentialité des éléments qui concernent sa situation médicale, psychologique, sociale, spirituelle et sa vie privée.
- Toute personne qui s'adresse à un membre du réseau est informé que celui-ci ne travaille pas seul, et qu'il pourra, dans le traitement de sa situation, éventuellement l'orienter vers d'autres professionnels. La collaboration des professionnels est soumise à l'accord du patient.
- Les professionnels du réseau doivent permettre le libre choix de l'utilisateur, par une information complète et loyale, et une vérification de sa bonne compréhension.

### Le travail en réseau implique l'adhésion aux principes fondateurs suivants :

- Le respect de la dignité de la personne
- L'engagement volontaire des intervenants
- Une vigilance accrue sur la circulation des informations relatives aux personnes et sur les modalités précises qui garantissent la confidentialité
- Le respect mutuel entre professionnels sans hiérarchie de statut
- Le partage d'expériences et la confrontation des pratiques
- L'engagement à faire évoluer sa propre pratique et à œuvrer pour la modification des pratiques professionnelles en général
- Le décloisonnement institutionnel par des pratiques pluridisciplinaires et inter institutionnelles
- La capacité à repérer les dysfonctionnements et à les faire évoluer.

- *Les intervenants du réseau s'engagent à respecter ces principes,*
- *Ils s'engagent à ne pas utiliser le réseau à des fins commerciales,*
- *Les institutions, associations, établissements s'engagent à donner les moyens à leurs professionnels de respecter ces engagements.*

---

Toute Cotisation est acceptée (facultative) :  10 €       20 €       50 €       autre  
Payable par chèque uniquement